

# Formation qualifiante

## «Sport Santé-sport sur ordonnance »

Formation reconnue par **l'arrêté du 08 novembre 2018** relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activités physiques adaptées prescrites par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée



La formation Sport-Santé s'adresse à tout animateur/éducateur sportif professionnel et/ou bénévole souhaitant développer ses compétences pour intervenir auprès de personnes « en difficulté de santé » et/ou souhaitant proposer des activités adaptées aux limites fonctionnelles de ses pratiquants



### Organisation de la formation :

- 5 jours de formation soit 35h
- Modules de formation en semaine ou en week-end
- En externat (ni restauration, ni hébergement)
- Temps de formation en distanciel et en présentiel



### Prérequis à l'entrée en formation :

- Être âgé de 18 ans révolus à l'entrée en formation
- Être titulaire d'un diplôme professionnel d'éducateur sportif ou d'un brevet fédéral d'animateur
- Être titulaire du diplôme PSC1 (ou équivalent : AFPS, BNS, SST...)

### Conditions d'accès à la formation :

- Dossier de candidature complet
- Copie des diplômes



### **Objectifs de la formation :**

Développer et perfectionner les compétences des animateurs pour leur permettre :

- D'identifier et de comprendre la problématique « en difficulté de santé » et l'intérêt du sport santé
- De proposer une activité mobilisant les capacités fonctionnelles des pratiquants pour l'amélioration et/ou le maintien de leur santé
- D'accueillir et intégrer des personnes en difficulté de santé parmi un public dit « sain » en fonction de la pratique

### **Méthodes mobilisées :**

- Face à face pédagogique
- Apports théoriques
- Observation de séance
- Travaux en sous-groupe ; travaux individuels
- Echanges
- Mise en situation et analyse
- Autoévaluation et co-évaluation

### **Certifications:**

1 épreuve certificative permettant l'obtention du diplôme fédéral

- Préparation et animation d'1 séance suivi d'1 entretien



Tarif financement individuel : 550 euros

Tarif financement avec prise en charge : 750 euros

Tarif préférentiel FSCF : 500 euros

Gestion de frais de dossier : 35 euros



Pour plus d'informations : [www.institut-forma.fr](http://www.institut-forma.fr)

**Sandra CHAIGNEAU** : [sandra.chaigneau@fscf.asso.fr](mailto:sandra.chaigneau@fscf.asso.fr) / 06 03 11 14 00